1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Désignations commerciales : PROPLAK Joint
PROPLAK Joint Allégé
PROPLAK Surfaçage
PROPLAK Hydro

PROPAINT Fine Finish
PROPAINT Lissage
PROPAINT Dust Control
PROPAINT Finitura
PROPAINT Finisher 3 en 1
PROPAINT EasyLiss Airless
PROPAINT BetoLiss Airless

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation(s) particulière(s) : Industrielle,
Utilisation professionnelle.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : KNAUF SAS
Zone d'activités
68600 WOLFGANTZEN, France

Tel.:+33 8 09 40 40 68
Adresse e-mail : support.technique@knauf.fr
Site internet : www.knauf.fr

1.4. Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : ORFILA +33 1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classement de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008

Classification CLP : N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008.
Non classifié

2.1.1. Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Classification : Le produit n'est pas dangereux conformément à la Directive 1999/45/CE.

Non classifié

2.2 **Éléments d'étiquetage**

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Extra étiquetage à afficherExtra classification(s) à afficher

Conseils de prudence (CLP) :	P102 - Tenir hors de portée des enfants.
	P262 - Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
Phrases EUH :	EUH208 - Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (2634-33-5), 2-Méthyl-2H-isothiazole-3-one (2682-20-4), mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazol-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1) (55965-84-9). Peut produire une réaction allergique.
	EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
Phrases supplémentaires :	Article traité selon les produits biocides contenant règlement (UE) n° 528/2012 pour s'assurer de la durabilité.
	Teneur en COV: < 0,1 % (< 1 g/l)

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification :

Ce produit ne devrait pas entraîner de dangers inhabituels en usage normal. Toutefois, le sablage libère de la poussière dans l'atmosphère. L'exposition à des quantités importantes de poussière peut irriter la peau, les yeux, le nez, la gorge et les voies respiratoires supérieures. Veiller à ventiler suffisamment la pièce et évitez d'inhaler trop de poussière.

Si la ventilation est insuffisante, portez une protection respiratoire adéquate, par exemple un masque à poussière (EN 149) ou un respirateur avec filtre à particules (EN 143), KNAUF n'ajoute pas de silice cristalline ou de quartz à ce produit. Toutefois, certains minéraux naturels utilisés dans ce produit peuvent contenir des traces de ce minéral. Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT). Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1.**Substances**

Non applicable

3.2.**Mélanges**

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de la rubrique 3.2 de l'Annexe II de REACH

4. PREMIER SECOURS

4.1.**Description des premiers secours**

Inhalation :	Eviter d'inhaler une quantité excessive de poussière pendant le sablage. Amener la victime à l'air libre. Rester au repos. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Contact avec la peau :	Laver abondamment à l'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux :	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
Ingestion :	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Conseils supplémentaires :	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Traiter en fonction des symptômes. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

4.2.**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Inhalation :	Aucun effet secondaire ne devrait se développer en cours d'application. Attention toutefois : le sablage génère de la poussière (voir section 2.3).
Contact avec la peau :	Pas d'effets néfastes connus.
Contact avec les yeux :	Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique. Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants : Rougeur, sensation de brûlure superficielle, démangeaison, douleur.
Ingestion :	Pas d'effets néfastes connus. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4.3.**Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial**

Donnée non disponible

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié :	Eau, Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser : pour des raisons de sécurité	Jet d'eau à grand débit.

5.2.**Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange**

Dangers spécifiques :	Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

5.3.**Conseils aux pompiers**

Conseils aux pompiers :	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Conseil pour le personnel non formé aux situations d'urgence : Assurer une ventilation adéquate.

Porter un équipement de protection individuel.

Voir également section 8. Éviter la formation de poussière.

Eviter d'inhaler une quantité excessive de poussière pendant le sablage. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage : Éviter la formation de poussière. Balayer et déposer avec une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précaution pour garantir la sécurité de la manipulation

Manipulation : Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuel. Voir également section 8. Éviter la formation de poussière.

Eviter d'inhaler une quantité excessive de poussière pendant le sablage. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Forme solide : Pendant l'utilisation, de la poussière se forme.

7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Stockage : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la section 10. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Eviter l'humidité. Ne pas utiliser le produit après la date d'expiration. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Éviter une exposition directe au soleil.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Industrielle, utilisation professionnelle.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil de protection respiratoire à filtre à particules (EN 143). Masque à poussière efficace (EN 149).

Protection des mains : Des crèmes protectrices peuvent aider à protéger les zones exposées de la peau, mais elles ne doivent pas être appliquées après l'exposition. Gants de protection (EN 388).

Protection oculaire : Lunettes de sécurité (EN 166).

Protection de la peau et du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Éviter les expositions répétées.

Mesures d'ordre technique : Éviter la formation de poussière. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Contrôle d'exposition de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect :	Pâte
Couleur :	Blanc à blanc cassé ou jaune pâle en cas de coloration.
Odeur :	Odeur faible, inodore
pH :	7-9 @ 25°C
Point/intervalle de fusion :	non applicable
Point de congélation :	0 °C
Point/intervalle d'ébullition :	100 °C non applicable
Point d'éclair :	non applicable
Limites d'explosivité :	donnée non disponible
Pression de la vapeur :	24 mm @ 25°C
Densité de vapeur :	< 1 (=H20)
Densité :	1-1,4 kg/l
Hydrosolubilité :	Mélange aqueux.
Coefficient de partage n-octanol/eau :	non applicable
Température d'auto-inflammabilité :	donnée non disponible
Température de décomposition :	175 °C
Viscosité :	donnée non disponible
Propriétés explosives :	non applicable
Propriétés comburantes :	non applicable

9.2. Autres informations

Contenu en composés organiques volatils (COV) :	< 0,1 % masse
Information supplémentaire :	% Volatile = 20 - 50 %.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir également section 10.5

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter la chaleur, l'humidité et le gel.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun à notre connaissance.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Au-delà de 800º C – le calcaire peut se décomposer en oxyde de calcium (CaO) et en dioxyde de carbone (CO2). Au-delà de 175º C – l'acétate de polyvinyle peut se décomposer en H2O, CO2, CO, et l'acide acétique peut produire des monomères d'acétate de vinyle.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Information générale

Toxicité aiguë

Donnée non disponible

Inhalation :	Aucun effet secondaire ne devrait se développer en cours d'application. Attention toutefois : le sablage génère de la poussière (voir section 2.3).
Contact avec la peau :	Pas d'effets adverses prévus
Contact avec les yeux :	Le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique. Le contact avec les yeux peut provoquer les symptômes suivants : Rougeur, sensation de brûlure superficielle, démangeaison, douleur.
Ingestion :	Pas d'effets néfastes connus. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Toxicité chronique

Donnée non disponible

Information supplémentaire

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1.**Toxicité**

Effets écotoxicologiques : Pas d'effets néfastes connus

12.2.**Persistance et dégradabilité**

Persistance et dégradabilité : Donnée non disponible

12.3.**Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation : Donnée non disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non applicable

12.4.**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

12.5.**Résultats de l'évaluation PBT et vPvB**

PBT/vPvB : Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT).,Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6.**Autres effets nocifs**

Donnée non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés :	En accord avec les réglementations locales et nationales. Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales de recyclage pour leur élimination.
Information écologique supplémentaire :	Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
Codes de déchets :	(2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC)

Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions :

Numéro de déchet suivant le CED : 17.09.04. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, selon l'application du produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1.**Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange**

15.1.1. Réglementations EU

Autorisations et limites d'utilisation : (Annexe XVII) Non applicable.

15.1.2. Directives nationales

Donnée non disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Sources des principales données utilisées dans la fiche : http://ecb.jrc.it
MSDS provided by supplier.
Analytical data.

Autres informations : Fiche de Données de Sécurité / Fiche Signalétique :
Non demandé.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Ces informations de sécurité du produit proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude.

Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Ces informations de sécurité du produit ont été rédigées et doivent être utilisées uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, ces informations de sécurité du produit peuvent ne pas être applicables.